

### **33 propositions pour moderniser les professions libérales**

L'avocate Brigitte Longuet a remis son rapport sur les professions libérales au secrétaire d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat et des petits et moyennes entreprises. Ce rapport contient 33 propositions destinées à moderniser et simplifier le secteur libéral.

Parmi elles, une "nouvelle définition" de la profession libérale, ainsi qu'une meilleure représentation des professionnels libéraux au sein des institutions. Le rapport Longuet suggère également "l'ouverture du capital des professions libérales à des investisseurs", idée mal acceptée chez les libéraux de santé, les biologistes, en particulier s'étaient mobilisés sur ce sujet l'année dernière.

Concernant les évolutions du statut libéral, Brigitte Longuet propose entre autres, la création d'une SCP unipersonnelle, une extension du régime de l'auto-entrepreneur et une homogénéisation pour la prise en compte du calcul des charges entre les BNC et les BIC.